



RESPONSABLE FACULTAIRE

Relations avec les partenaires du Réseau universitaire intégré en santé et services sociaux de l'Université Laval

Description de mandat 2023-2025

Afin d'augmenter la capacité du corps professoral à participer de manière significative à la gouvernance académique de leur faculté, la Faculté de médecine a mis en place un réseau de responsables facultaires exerçant un rôle stratégique en appui à un secteur d'activités ou à des dossiers spécifiques touchant l'ensemble de la communauté facultaire. Ces personnes contribuent ainsi aux prises de décisions touchant leur thématique d'intérêt en conseillant la direction facultaire, en soutenant l'innovation et en accompagnant les membres du corps professoral et enseignant, les membres du personnel et les personnes étudiantes.

De manière générale, la personne **responsable facultaire des relations avec les partenaires du Réseau universitaire intégré en santé et services sociaux de l'Université Laval (RUISSSUL)**, doit faire preuve de vision, c'est-à-dire qu'elle doit être branchée sur les grandes tendances sociétales et universitaires de son secteur afin que les orientations et décisions facultaires soient éclairées, cohérentes et visionnaires. Pour inspirer la communauté facultaire, elle doit incarner les valeurs et porter les priorités de son secteur tant dans sa manière d'agir que dans sa manière d'être. Elle anime son secteur et crée des réseaux en misant sur les forces des membres de la communauté facultaire, puis en s'assurant de l'arrimage avec les priorités, les politiques et les ressources facultaires. Enfin, elle porte les engagements de la Faculté de médecine et exerce un leadership dans le déploiement de l'enseignement dans toutes les régions du RUISSSUL, en siégeant auprès d'instances universitaires et à l'externe.

Description spécifique :

Le responsable facultaire des relations avec les partenaires du RUISSSUL effectue les tâches spécifiques suivantes :

- Assister le doyen et le bureau des affaires facultaires en formulant des recommandations pour éclairer les prises de décision concernant le déploiement de la mission universitaire dans toutes les régions du RUISSSUL;
- Aider la Faculté à concrétiser les engagements de son plan stratégique concernant l'enseignement en région et la responsabilité sociale en respect de notre mission universitaire, ainsi que des ressources, règles et normes en vigueur, notamment en :
 - Soutenant la communauté facultaire, dont les directions de programme, dans le développement et le maintien des relations avec les milieux d'enseignement cliniques en région;
 - Collaborant avec les directions départementales, les vice-doyennes, les directions de programmes et les acteurs clés de la communauté facultaire;
 - Animant les communications entre la Faculté de médecine et les différents établissements du RUISSSUL, ainsi qu'avec les instances gouvernementales pertinentes;
 - Entretien des relations étroites avec ces partenaires et contribuer à améliorer nos pratiques organisationnelles concernant les relations avec les établissements du RUISSSUL;



- Proposant des politiques actualisées concernant l'implication de la Faculté en région qui tiennent compte des besoins des milieux d'enseignement clinique et de l'augmentation des cohortes d'étudiants et de résidents.
- Contribuer, en partenariat avec la direction facultaire et le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes, à la rédaction des ententes avec les différents partenaires (CI(U)SSS et ministères);
- Planifier et participer à l'organisation des tournées régionales et autres rencontres de direction avec les partenaires sur le territoire du RUISSSUL;
- Coordonner la planification budgétaire touchant l'enseignement en région (budgets PFMD, PAMC, ...) et participer aux rencontres et redditions de compte annuelles avec différents partenaires, du budget;
- Documenter périodiquement, et évaluer le cas échéant, la progression des actions au regard des mandats confiés, notamment en :
 - Produisant annuellement les rapports exigés par les partenaires
 - Rencontrant périodiquement le comité directeur de la Faculté;
- Participer aux comités facultaires suivants :
 - Comité(s) de travail du comité de direction (ad hoc – selon les sujets)
 - Table de coordination du RUISSSUL (sous invitation; ad hoc)
 - Table d'enseignement du RUISSSUL (surtout pour le volet du programme d'accueil en milieu clinique)
- Représenter la Faculté de médecine sur les comités suivants :
 - Comité Formation médicale décentralisée / Distributed medical education de l'Association des Facultés de médecine du Canada
 - Comité interfacultaire de l'enseignement en région et responsabilité sociale

Conditions d'exercice de ce mandat :

La tâche du responsable facultaire des relations avec les partenaires du RUISSSUL correspond à un équivalent de deux (2) jours par semaine. Le poste est ouvert aux personnes détenant un poste de professeur régulier AMCEL ou détenant un titre de professeur de clinique exerçant la médecine dans un établissement du RUISSSUL.

Le mandat est d'une durée de deux (2) ans à compter du 15 octobre 2023.

La personne nommée exerce son mandat sous le leadership du vice-doyen exécutif et de la vice-doyenne au développement professionnel, à la pédagogie et à la responsabilité sociale. Les responsabilités et les actions du responsable facultaire demandent majoritairement la mobilisation d'un leadership d'influence et d'une bonne capacité de travail d'équipe. Selon les particularités du mandat et des dossiers pilotés, la personne pourrait être directement en lien avec le doyen ou tout autre membre de la direction facultaire. La personne nommée à titre de responsable facultaire, n'a aucun employé ou employée sous sa responsabilité directe, ni aucune équipe sous sa supervision. Elle doit ainsi collaborer avec différentes équipes dédiées selon les dossiers et projets à réaliser. Après entente avec le Bureau des affaires facultaires, et selon les dossiers qui sont priorisés, un soutien professionnel, administratif et/ou clérical peut être octroyé pour mener à bien les tâches demandées.



Soumettre sa candidature à : secretariatVDRS@fmed.ulaval.ca

Pour toute question, vous pouvez vous adresser à : vice-doyenneVDRS@fmed.ulaval.ca

Date limite dépôt de candidature : **1^{er} décembre 2023**

Entrée en fonction : **dès que possible.**

Valorisant l'équité, la diversité et l'excellence, l'Université Laval s'engage fermement à offrir, à l'ensemble de son personnel, un milieu de travail et de vie empreint d'une culture inclusive. Pour l'Université Laval, la diversité est source de richesse et nous encourageons les personnes qualifiées de toute origine, tout sexe, orientation sexuelle, identité ou expression de genre ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'Université Laval souscrit également à un [programme d'accès à l'égalité en emploi](#) pour les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique, les autochtones et les personnes handicapées. Veuillez noter que des mesures d'adaptation des outils de sélection peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins, et ce, en toute confidentialité. Conformément aux exigences de l'Immigration canadienne, la priorité sera accordée aux personnes qualifiées ayant le statut de citoyen canadien ou de citoyenne canadienne ou de résidente permanente ou de résident permanent.